

Les remarques du premier ministre à l'adresse de l'honorable député de Wellington-Sud (M. Guthrie) m'ont fait grand plaisir. Je ne fais partie de cette assemblée que depuis quelques années, mais j'ai remarqué un grand changement dans le ton des délibérations, l'an dernier, justement à cause de la très habile direction de l'honorable député de Wellington-Sud. Certes, il ne m'appartient pas de donner des conseils à l'honorable député de Calgary-Ouest; mais je me permettrai de lui rappeler la très belle attitude qu'a manifestée son prédécesseur l'an dernier. Espérons qu'il en fera autant; ce serait tout à l'honneur et à la gloire du pays.

L'hon. R. B. BENNETT (leader de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à mon nom personnel et au nom de mes collègues qui siègent à votre gauche, je remercie bien sincèrement le premier ministre de ses aimables remarques au sujet de mon élection, ou plutôt, devrai-je dire, de mon choix comme chef de l'opposition et de mon élection comme leader du parti conservateur. Prenant un poste qui, dans le rouage parlementaire, est reconnu par la loi, je sais les graves responsabilités et les grands devoirs que cela m'impose. Les paroles mêmes du premier ministre me font comprendre mes propres imperfections pour l'accomplissement de cette tâche. Mais je ferai de mon mieux, sachant que les remarques du très honorable premier ministre sont inspirées par ce même esprit que j'ai remarqué dans tout le Canada depuis le mois d'octobre dernier, et qui est un sentiment de générosité et de considération pour un concitoyen qui, croit-on, a pris sur lui de grosses responsabilités dans l'espoir de pouvoir être quelque peu utile à son pays.

Je ne crois pas me tromper en disant que jamais homme n'a été aussi cordialement accueilli par ses adversaires politiques et par la presse que ne l'a été le leader de l'opposition depuis le mois d'octobre dernier. Cela indique combien la nature humaine est bonne au fond et aussi le désir que les gens ont de témoigner leur sympathie à ceux qui prennent des grandes responsabilités publiques.

Au surplus, d'après notre mode de gouvernement, les devoirs d'une opposition sont très importants. La critique courageuse et exempte de crainte doit toujours être modérée par des conseils pratiques et un désir de faire servir l'opposition, quoi qu'il arrive, à quelque utilité dans la conduite des affaires du pays, et j'y consacrerai toute mon énergie. Je suis sûr que cela représente la disposition d'esprit de tous ceux qui collaborent avec moi dans l'accomplissement de mes obligations et de mes devoirs publics.

[M. Gardiner.]

Je désire remercier de nouveau le premier ministre d'avoir exprimé l'avis que nous devrions être capables de maintenir les grandes traditions du Parlement. La courtoisie dans le débat, le respect de l'autorité constituée que vous représentez, monsieur l'Orateur, et la déférence pour vos décisions, des conférences et des ententes, des égards pour les opinions de chacun, toutes ces choses tendront à faciliter la conduite des affaires publiques et ne sont pas incompatibles avec les grands principes et, ajouterais-je, avec la politique du grand parti que j'ai l'honneur de représenter et leur énonciation sur le parquet de cette Chambre. Animé de cette intention, je m'efforcerai de remplir les devoirs de la tâche difficile que j'ai entreprise avec le désir de me rendre utile au Canada et de faire en sorte, je l'espère, que l'administration de la chose publique soit plus facile que si nous prenions une simple attitude de partisan dans le but de créer des objections et de l'opposition pour le plaisir de la chose. Cela, monsieur l'Orateur, nous ne le ferons pas. Je puis le promettre à la Chambre, à vous, monsieur l'Orateur, et à mes honorables amis de la droite. Je compte que les relations qui ont commencé si favorablement entre le Gouvernement et la loyale opposition de Sa Majesté se continueront longtemps, et si les hasards de la politique changeaient la position des partis, je sais que le très honorable monsieur qui dirige actuellement le Gouvernement s'acquittera de ses devoirs dans l'avenir avec le même esprit élevé qu'il a montré en 1919 lorsqu'il s'est trouvé placé dans la position que j'occupe aujourd'hui.

L'hon. M. GUTHRIE (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pas été à mon siège mais à celui d'un autre membre de cette Chambre lorsque le premier ministre a parlé. Je suis heureux d'avoir été dans cette Chambre à ce moment et je prends maintenant la parole simplement pour exprimer au premier ministre mes très sincères remerciements pour les observations aimables et par trop flatteuses qu'il a faites au sujet de ma conduite pendant l'année écoulée, alors que j'occupais la position de chef temporaire de la loyale opposition de Sa Majesté.

J'apprécie aussi beaucoup les paroles aimables prononcées par l'honorable député (M. Gardiner) qui dirige le groupe des progressistes dans cette Chambre. Je ne vois pas comment je puis faire plus que remercier mon très honorable ami le premier ministre, le chef du groupe progressiste et les honorables membres de cette Chambre qui ont chaleureusement appuyé les remarques élogieuses du leader de la Chambre.